

CONSEIL MUNICIPAL - SÉANCE DU 5 JUIN 2026

Le conseil municipal s'est réuni le 5 juin 2026 à 18 heures 30, sous la présidence de Patrice BOUCHER, Maire.

INFORMATIONS TRANSMISES AU CONSEIL MUNICIPAL

- **Vente de terres agricoles** : Signature notariée pour la vente de la parcelle agricole cadastrée WB n°42 d'une contenance de 2 ha, au Rascol à Bourg-Blanc à M. David JESTIN, locataire actuel, pour un montant de 18 500 €.

01 – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 28 AVRIL 2026

Approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 28 avril 2026.

02 – SENATORIALES 2026 : ELECTION DES DELEGUES DES CONSEILS MUNICIPAUX ET DE LEURS SUPPLEANTS

Monsieur le Maire indique que par arrêté du 13 mai 2026, le Préfet du Finistère a fixé ce 5 juin comme date impérative pour désigner des délégués municipaux et leurs suppléants au collège électoral devant procéder à l'élection de quatre sénateurs du département lors du scrutin du 27 septembre 2026. Pour Kersaint-Plabennec, le nombre est fixé à 5 pour les délégués titulaires et à 3 pour les délégués suppléants.

Composition du bureau électoral est établie ainsi :

- Président : M. le Maire
- Secrétaire : Mme Martine LE JEUNE
- Membres du bureau : M. Jean-Noël LE CHUITON, M. Dominique DOS SANTOS, Mme LOYER Sonia et M. ABASQ Kevin.

Le maire constate qu'une liste de candidats a été déposée. Elle est établie au nom de « Agir ensemble pour Kersaint-Plabennec » (Patrice BOUCHER, Karine HELIES, Anthony COLLIN, Nathalie GUIANVARC'H, Ronan L'HENAFF, Nathalie BAINIER, Jean-Noël LE CHUITON, Cathy AVILA).

a. Nombre de conseillers présents et représentés	18
b. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote (abstention)	0
c. Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés dans l'urne) (a-b)	18
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	0
e. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau	0
f. Nombre de suffrages exprimés [c – (d + e)]	18

Proclamation des résultats :

NOM DE LA LISTE OU DU CANDIDAT TÊTE DE LISTE	Suffrages obtenus	Nombre de délégués obtenus	Nombre de suppléants obtenus
AGIR ENSEMBLE POUR KERSAINT- PLABENNEC (BOUCHER Patrice)	18	5	3

Sont élus en tant que titulaires : Patrice BOUCHER, Karine HELIES, Anthony COLLIN, Nathalie GUIANVARC'H, Ronan L'HENAFF, en tant que suppléants : Nathalie BAINIER, Jean-Noël LE CHUITON, Cathy AVILA.

03 – COMMISSION DE CONTROLE DES LISTES ELECTORALES

Suite au renouvellement des conseils municipaux les 15 et 22 mars 2026, le Préfet doit instituer à nouveau dans chaque commune, la commission de contrôle des listes électorales. Dans les communes dans lesquelles une seule liste a obtenu des sièges au conseil municipal, la commission doit comporter 3 membres titulaires :

Cette commission a pour objet de contrôler les décisions d'inscriptions et de radiations de la liste électorale qu'il a opérées ainsi que les réclamations des électeurs radiés ;

Approbation des propositions et désignation :

- Mme Cathy AVILA (membre titulaire) et M. Jean-Noël LE CHUITON (délégué suppléant)
- A l'administration M. Jean-Claude LARIDON (délégué titulaire) et Mme Virgine STORME (délégué suppléant)
- Au tribunal judiciaire : Mme Ketty CAHU (délégué titulaire) et Mme Anne-Yvonne OGOR (délégué suppléant)

04 – PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES ECOLES

La commission propose de fixer à 830 € par élève le montant de la participation communale aux frais de fonctionnement de l'école privée sous contrat d'association pour l'année 2026 pour les élèves domiciliés à Kersaint-Plabennec. Au vu des effectifs et du nouveau montant, la participation communale sera de 152 720€ en 2025 (149 240 € en 2025).

Ce montant sera également versé aux établissements publics extérieurs recevant des élèves domiciliés à Kersaint-Plabennec et ayant une dérogation du maire de la commune. Ce montant pourra être réduit sous certaines conditions.

05– ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le conseil municipal valide les propositions suivantes, à compter du 1^{er} juillet 2026,

- Attribution aux associations sportives de la commune : une subvention de 12 € par adulte licencié et de 19 € par jeune licencié, cadet inclus. Une cotisation de 6 € pour les adhérents au Club des Marais.
- Ci-dessous les subventions attribuées aux associations de Kersaint :

Avenir Sportif de Kersaint	2 094 €
Kersaint Multisports	957.60 €
Les Semelles Kersaintaises	456 €
Pétanque Kersaintaise	670 €
Tennis-Badminton Kersaint	1 191 €
Société de Chasse "La Stéphanoise"	79.80 €
Société de Chasse "Kéralias"	84 €
Patin Artistic Roller	1 901 €
Titali Yoga	316.80 €

- Les subventions attribuées aux associations locales Séniors :

Club des Marais	270 €
UNC Kersaint-Le Drennec	160 €

- Les subventions attribuées aux clubs extérieurs

Dojo des abers	95 €
Tempo gym Landerneau	76€
Rugby club Plabennec	152 €
Saint-Divy sport Basket	209 €

- Les subventions attribuées aux établissements scolaires

IREO	60 €
IFAC	140 €
MFR Ploudaniel Plabennec	60 €

- Pour les écoles

UGSEL	215 € (si demande)
PAE & séjours linguistiques secondaires	Pas de prise en charge
Cantine	Max 1 € / rationnaire/jour
Arbre de Noël	5 € / enfant y compris du primaire public (si demande)
PAE & Classes découvertes	5 € / jour / élève pour l'école Ste Thérèse & Primaire Public. 200 € / classe si déplacement dans le département avec nuitée(s). 200 € / classe si dépla. hors dép. 29. 350 € / classe si déplacement hors région.

- Les subventions attribuées aux associations philanthropiques :

ADMR	84 €
Les Bidourigs	48 €
Restaurer la chapelle de Lanvelar	90 €
Syndicat d'élevage du Bas-Léon	50 €
Rêves de clowns	50 €
Enfance et partage	50 €
- Les frais de déplacement pour les associations ont été reconduits.

06 – REVISION DES TARIFS COMMUNAUX

Les tarifs pour les locations des salles communales aux particuliers et aux entreprises ont été légèrement augmentés par rapport à 2025.

07 – FRAIS DE DEPLACEMENT DU PIEGEUR

Pour répondre à une demande et compte-tenu de l'activité du piégeur de la Société de Chasse de « Kéralias » (à savoir : nombre de ragondins piégés 82 et corvidés 60), le conseil municipal accepte de verser une indemnité de 300 € au piégeur afin de participer aux frais de déplacement lors de la capture des rats musqués, des ragondins et des corvidés dans le secteur des lagunes de Kéralias.

2026-62-08 – CCPA : GROUPEMENT DE COMMANDES PERMANENT

Afin de mutualiser des achats et de simplifier les démarches, le conseil municipal valide et autorise le maire à signer une convention de groupement de commandes permanent qui a vocation à s'adresser aux Communes du Pays des Abers et à la Communauté de Communes mais également à toute autre Collectivité et/ou Etablissement Public. Cette convention de groupement implique toujours une délibération en Conseil municipal mais pose le cadre général des futurs groupements de commande.

09 – COMPTES-RENDUS DE COMMISSIONS

Embellissement – Environnement - Voirie :

- Journées de nettoyage organisées par le Conseil Départemental les 25 et 26 septembre 2026. La commission va se rapprocher de l'école pour sensibiliser les élèves à cette opération.
- Travaux de voirie 2026 : Devis signés avec EUROVIA
 - Elargissement Zoulou Coz Vern Vian : 24 027.50 € HT
 - Zoulou Coz : mise en place d'une buse : 1 083.20 € HT
 - Hameau de Kerivin réfection complète des trottoirs : 8 657.60 € HT
 - Pen Ar Creac'h : Réfection des trottoirs : 1 856.95 HT

Aire de jeux rue des prairies : Point sur l'avancée des travaux. Visite de la commission pour le choix du revêtement de l'allée principale de l'aire de jeux. Installation en cours du portique. Aménagements paysagers courant juin. Inauguration de l'aire de jeux programmée le 3 juillet 18h30. Installation à prévoir des tables et des bancs.

POINT D'ACTIVITES CCPA

- **Commission urbanisme :** refacturation prochaine des prestations du service Autorisation Droit des Sols aux communes / Nouvelle disposition concernant les changements de destination des bâtiments en campagne / Sobriété foncière : dispositions du ZAN et compte foncier.
- **Commission finances :** Discussions sur un pacte financier.
- **Installation du nouveau conseil communautaire :** renouvellement important de l'assemblée et des vice-présidents
- **Printemps des abers :** Réussite de l'édition 2026

INFORMATIONS DIVERSES

- **Aménagement de la route de Plabennec** : Point sur l'avancée des travaux.
- **Aménagement d'un Pôle médical au 16 route de Saint-Divy** : Point d'étape sur les discussions en cours
- **Travaux de toiture de la salle Felix Guéguen** : Point sur l'avancée des travaux.
- **Ecole Sainte-Thérèse** : Travaux d'extension et de réaménagement : Délocalisation temporaire de la garderie à la salle Kreiz Ker jusqu'aux vacances scolaires
- **Agenda** : Commissions à prévoir :
 - Finances : Prospective financière
 - Aménagement du Pôle médical au 16 route de Saint-Divy
 - Inauguration de l'aire de jeux programmée le 3 juillet à 18h30.